L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 FEVRIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Dennis & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post-office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 6 FEVRIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les prix pour.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

Vente importante—D'une manufacture de cordes de coton, par le shérif civil. L'attention des capitalistes est appelée sur la vente que doit faire le shérif civil à la Bourse d'Exon Arcade, samedi 7 février 1885 à midi, de deux terrains sur la rue Constance, entre Julie et St Joseph, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent incluses, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent et en usage comme une manufacture de cordes de coton. Toutes les susdites machines sont en parfait état et ont coûté plus de $30,000: elles pourront probablement être achetées à bon marché. Pour les informations voir l'annonce dans une autre colonne.

Le bill des rivières et des ports.

Depuis nombre d'années, les Etats-Unis ont pris l'habitude, fort juste, suivant nous, et d'excellente politique, de voter des fonds en vue d'exécuter des travaux dits d'utilité publique; cela s'appelle le bill des rivières et des ports. Le Congrès, ici, n'a rien inventé; la mesure n'est pas nouvelle; elle est adoptée par toutes les nations civilisées des deux mondes, et il serait étrange qu'il n'existât rien de semblable dans notre pays.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour l'exécution de ces travaux aux frais de l'Etat; il faut qu'ils paraissent urgents, qu'ils soient appelés à rendre à l'Union, ou à une partie de l'Union, des services réels. Il est préférable, sans aucun doute, qu'ils aient un caractère d'intérêt général, et les entreprises de ce genre doivent passer avant toutes les autres, mais elles peuvent être aussi d'une utilité seulement locale. Il suffit que les allocations soient équitables, nécessaires, qu'elles répondent à un besoin évident, pour être votées.

On conçoit que tel ou tel Etat ne puisse se charger de certains travaux, soit parce qu'ils sont trop dispendieux et qu'il n'a pas les ressources nécessaires pour les mener à bien; soit parce qu'ils doivent s'étendre au delà de ses limites, sur une grande ligne, comme celle du Mississippi, par exemple. Le gouvernement intervient alors et prend l'œuvre pour son compte.

Il y a trois ou quatre ans encore, de prétendus hommes d'Etat consentaient bien à améliorer la navigation de notre fleuve, mais ils s'opposaient à ce que le Congrès s'occupât de la réparation ou de la construction des levées, parce que, disaient-ils, il s'agit alors d'un intérêt particulier.

L'argument ne pouvait soutenir la discussion. C'est précisément l'ensemble, systématiquement établi, d'un fleuve, qui en règle le cours et en assure la navigabilité. A quoi son, d'ailleurs tant de travaux et d'argent dépensés pour une rivière, si elle doit traverser une contrée vaste comme notre vallée, exposée constamment à des ravages; si, le long de son parcours, le trafic y devient impossible ou extrêmement difficile, à cause des désastres que l'envahissement de ses eaux y peut causer à chaque instant?

La politique n'a absolument rien à voir dans ces questions, qui sont d'un ordre purement économique. Le Trésor national est nécessairement pour tous, suivant la mesure de ses ressources et des besoins proportionnés de chacune; il ne peut manifester de préférence pour aucune section. La justice, l'impartialité doivent présider à la distribution des largesses gouvernementales. Peu importe le drapeau qu'arbore la région qui fait appel aux Congrès—qu'elle appartienne au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest—l'administration est obligée de mesurer ses dons, le Congrès, ses fonds disponibles, d'après les nécessités matérielles de la situation, non d'après les opinions de celui-ci ou de celui-là ou la situation géographique qu'ils occupent sur la carte.

Tels sont les principes qui dirigeront toujours le véritable législateur en pareille matière. Toutes les fois qu'il se permet d'en sortir, il s'expose à commettre de grosses injustices, à voter des lois nuisibles à l'intérêt général. Si un membre quelconque du corps politique souffre, le mal qu'il endure retombe indirectement sur les autres; et si, pouvant alléger ce mal, le gouvernement n'y apporte sciemment aucun remède, il se rend coupable, non pas seulement envers la partie du pays qu'il sacrifie, mais envers la nation entière qui devient victime.

C'est là, malheureusement, ce qui s'est passé, trop souvent, aux Etats-Unis, depuis qu'on s'y est accoutumé à voter annuellement un fonds pour les ports et les rivières. D'abord, et pendant longtemps, il y avait une section qui était mise, pour ainsi dire, hors la loi; on croyait devoir lui faire subir les conséquences d'une sécession (dont l'acte fait légitime ou non) on l'avait déjà assez gravement punie, par une ruine complète, le saccage impitoyable de ses propriétés, et l'on n'éprouvait aucun scrupule à la priver, dans sa détresse, des ressources budgétaires dont elle avait le plus impérieux besoin.

Peu à peu, cependant, on revint à son égard à des sentiments plus justes; l'intérêt bien entendu faisait, d'ailleurs, au gouvernement un devoir d'aider cette section à se relever; il n'était pas difficile de s'apercevoir que les autres sections souffraient de son état de misère. C'est, à partir de ce jour-là que l'on y vit revivre le commerce, l'agriculture et l'industrie.

Mais on ne pouvait effacer, en un trait de plume, les traces du passé, ni rompre tranquillement avec des habitudes presqu'invétérées.

Les Etats qui avaient été, jusque là, l'objet de préférences qu'un sentiment égoïste justifiait à leurs yeux, voyant la part qui leur revenait jadis, légèrement diminuée, réclamèrent hautement, et aujourd'hui encore, il ne se discute pas une seule allocation dans les deux Chambres, que les questions sectionnelles n'y soient relevées et mises de nouveau sur le tapis.

Il y a quelques jours, un membre du Nord prenait un triste plaisir à discuter, par le mem, à disséquer les clauses du bill des ports et des rivières, relatives au Mississippi, et il trouvait étrange que l'on ne voté que $880,000 pour la partie du fleuve qui va de Cairo aux sources du fleuve, tandis que l'on accordait $2,010,000 de plus à la partie qui s'étend de cette même ville aux jetées Eads. Il voyait là la preuve de l'esprit sectionnel qui anime la partie dominante à la Chambre. Il reprochait également au comité d'avoir proposé une somme de $3,987,900, en faveur du Sud, tandis que le Nord n'obtenait que $3,070,200. De quel droit se montrait-on plus libéral envers l'un qu'envers l'autre?

Toute la discussion qui vient d'avoir lieu est renfermée dans ces quelques mots, qui ont l'air d'exprimer une idée juste et sont inspirés par un sentiment déplorable de partialité.

Comme l'a fort bien dit un membre de l'Ohio: "Nous ne votons d'allocation ni pour le Sud, ni pour le Nord; une semblable pensée n'a jamais traversé notre esprit. Nous accordons les secours du budget à qui en a besoin; nous augmentons ou diminuons la somme, suivant que ces besoins sont plus ou moins grands—sans nous inquiéter de savoir si nos largesses s'adressent au Texas ou à l'Ohio, au Michigan ou à la Louisiane, à l'Est ou à l'Ouest. Il suffit que la nécessité, la justice de l'allocation soit évidente à nos yeux, pour que nous la votions des deux mains. Si l'on ne donne pas autant au Nord qu'au Sud, c'est que, probablement, ses besoins sont moins grands, et nous ne pouvons que l'en féliciter; s'est-elle que ses eaux d'eau et ses ports sont en meilleur état; c'est qu'il est plus riche et que ses ressources sont plus abondantes. Le jour où il en sera autrement—ce qu'à Dieu ne plaise—nous changerons de conduite, et nous lui allouerons des fonds plus considérables qu'à l'autre section."

Rien à répondre à ces arguments, qui sont d'une correction irréprochable, d'une justesse parfaite, et le jour où le Congrès se dirigera d'après ces principes, les affaires du pays changeront complètement de face; sa prospérité, déjà si grande, doubiera, et l'amitié, la concorde, ne cesseront plus de régner à l'intérieur.

Club de la Démocratie Française de la Nouvelle-Orléans, 19 rue Conti.—Nlle-Orléans, 4 février 1885.

Monsieur Paul d'Abzac, Consul-Général de la République Française,

Cher Monsieur,—En réponse à votre lettre du 29 du mois dernier, adressée à Monsieur M. Abadie, président, je suis autorisé à vous faire part de la résolution suivante adoptée par le Club de la Démocratie Française dans sa séance du 2 février:

"Résolu, Que des cartes postales soient adressées à tous les membres du Club leur faisant part de la visite collective de la Colonie française à l'Exposition, les priant de se trouver sur les lieux à l'heure dite et de participer à la manifestation."

Veuillez, M. d'Abzac, agréer ses salutations.

EUG. ANTOINE, Secrétaire.

Le mois dernier, la Chambre de Commerce de New-York, s'est occupée activement, du traité hispano-américain. Elle a entendu trois rapports—l'un de majorité, les deux autres de minorité. Le premier, rédigé par des partisans avoués du libre-échange, conclut en faveur de l'adoption.

Sait-on bien quel était le principal argument de ce singulier rapport? le voici, en deux mots: Ce qu'il y a d'heureux dans le traité en question, c'est qu'il prépare les voies à l'entrée en franchise de tous les sucres étrangers, quelle qu'en soit l'origine, et sans distinction de nationalité; c'est, en d'autres termes, le premier pas fait ouvertement en arrière, pour revenir à un régime proscrit, depuis vingt-cinq ans, et dont l'abandon a produit l'étonnante prospérité dont a joui le pays, pendant un quart de siècle. "Quand on veut faire un traité, disent les trois signataires du rapport, on peut en faire dix." On reste confondu devant l'audace de pareilles déclarations, en contradiction manifeste avec les sentiments avoués, reconnus, de toutes les populations industrielles et laborieuses de la nation. Heureusement, il s'est produit des dissidences dans le comité. Les trois membres de la majorité étaient des commerçants qui ne visaient qu'à grossir le chiffre de leurs affaires particulières. M. Ammidown est un économiste habile; il a traité la question au point de vue des intérêts généraux de l'Union, et, à pas de beaucoup de peine à se donner, pour détruire les arguments de ses adversaires. Il a été fortement appuyé par M. Daniel Drake Smith, qui n'a vu, dans le rapport de la majorité, aucune raison qui dût justifier la ratification du traité.

La Chambre a pris le parti de M. Ammidown et a adopté sa résolution.

On sait la haute position qu'occupe cette corporation dans l'estime du pays. Son vote doit exercer une influence salutaire sur les délibérations du Sénat.

Les Antilles se composent d'une infinité d'îles, de toutes grandeurs, depuis Cuba, la plus spacieuse de toutes, jusqu'aux îlots les plus imperceptibles. La superficie totale des îles les plus importantes est, en chiffres ronds, de 100,000 milles carrés, et leur population, de 4,000,000 d'âmes. Elles font un commerce d'importation de $116,000,000.

Un tiers de ce commerce a lieu avec les Etats-Unis—proportion énorme, relativement au Mexique, à l'Amérique Centrale, à l'Amérique du Sud et à l'extrême Orient. Mais ce trafic pourrait être bien plus considérable.

Il y a quinze républiques, au Sud de la nôtre; nous faisons la seizième, en Amérique. Toutes ces républiques qui se gouvernent elles-mêmes pourraient facilement s'entendre et s'entraider, à leur grand avantage.

Elles se divisent ainsi: 5 Etats dans l'Amérique Centrale; 9 dans l'Amérique du Sud. Il y faut ajouter le Mexique. Cette dernière république fait un commerce extérieur de $428,074,000, dont $63,036,000 seulement, avec les Etats-Unis—soit un peu moins du sixième.

Les quatre colonies européennes ne sont pas maîtresses de se gouverner, comme elles l'entendent, mais le Brésil est libre et indépendant.

Ces dépendances de l'Europe font un commerce annuel, qui ne dépasse pas $31,950,000, tandis que le Brésil en fait un de $215,061,000, plus de la moitié du trafic des autres républiques. Cet Empire cultive en grand le café et autres articles d'exportation qui lui fournissent de gros revenus, mais il est, dépendant de l'étranger pour les articles nécessaires à la vie.

Il serait très important de s'emparer de son commerce, qui s'approvisionne, à lui seul, plus que celui de tout le reste de l'Amérique du Sud.

Il y a à cela une excellente raison—c'est que l'Empire s'étend le long de l'Atlantique, non loin de nos pays de fabrique. Les Etats de l'Atlantique, le bassin du Mississippi, les Etats du Golfe, sont à portée de Bahia.

On voit qu'il y a de ce côté un magnifique champ ouvert à notre activité nationale.

Nous lisons dans le *News and Courrier*, de Charleston, Caroline du Sud, le court article suivant, à propos de l'influence qu'exerce l'établissement des manufactures sur la valeur des propriétés qui les entourent:

Le propriété a beaucoup augmenté de valeur dans les environs de la filature de Charleston; on avait constaté que, de 100 p. c. et les dépenses occasionnées par l'établissement sont amplement compensées. Rien que par cette hausse, sur tous les points de l'Etat on il a été érigé des fabriques, on constate le même résultat. C'est par millions de dollars que se chiffre la hausse des propriétés, par suite d'érection de manufactures.

Les mines de fer du Détroit de Puget sont entre les mains d'une compagnie qui possède un gros capital. Cette compagnie obtient de grands succès, et tout fait prévoir qu'il en sera de même des autres mines de fer répandues dans l'Oregon et le territoire de Washington.

Les minerais de la Vallée de Chimseum, comté de Jefferson, [illegible] dans le printemps de 1879; les essais ont parfaitement réussi, et la Cie. du Détroit de Puget s'est organisée; en mai 1880, elle a été reconnue légalement, et constituée au capital de $500,000. Elle a établi son usine sur un point voisin de la rivière Chimseum, auquel elle a donné le nom d'Irondale. Le haut fourneau a été bâti d'une façon exceptionnelle parce que les minerais étaient dans des conditions toutes particulières. Une mine de minerai d'aimant située à Texada, Colombie Anglaise, a été jondé. On en a mêlé les produits avec l'hématite brun, provenant de Chimseum. Le minerai de Texada est transporté à Irondale, par navire, et la compagnie a en main 2000 tonnes de minerai et 300,000 boisseaux de houille. Le site est superbe, le port vaste et sommode, les vapeurs du plus fort tirant d'eau y pénètrent à l'aise. D'énormes quais longent l'usine. Irondale se peuple tous les jours davantage, et devient un centre d'affaires fort important.

Nous lisons, dans la *Liberté*:

Le Diritto, dans un article important qu'un de nos correspondants particuliers nous a signalé, prévoit, pour l'année qui s'ouvre, des complications sérieuses et même des conflits graves entre les grandes puissances, européennes. Mais, d'autre part, à l'occasion des réceptions du Jour de l'An, l'empereur Guillaume, qui mieux que tout autre connaît le véritable état de la politique internationale, a affirmé que rien ne menace la paix du monde, et ses paroles nous semblent avoir plus d'autorité que les prévisions du journal italien.

Nous croyons fermement que, cette année encore, la guerre ne troublera pas les peuples de notre continent et que les questions qui s'agitent se résoudront par la diplomatie et non sur les champs de bataille.

Certes, ces questions sont aussi délicates qu'ardues; mais il est hors de doute que personne en Europe ne veut recourir à la force pour appuyer les prétentions et les intérêts qui s'y rattachent.

Deux faits considérables caractérisent la situation actuelle au point de vue européen: le développement de la politique coloniale; l'isolement de l'Angleterre.

Ces deux faits sont, d'ailleurs, solidaires l'un de l'autre et directement liés. La politique coloniale inaugurée par l'Allemagne et à laquelle elle a visiblement poussé la plupart des autres Etats, n'a été et ne pouvait être qu'un échec à la politique traditionnelle de l'Angleterre, dont le premier principe était de se regarder comme maîtresse des mers et de s'opposer autant que possible à l'extension coloniale de toute autre puissance.

L'Allemagne est en train de planter son drapeau sur une foule de territoires lointains, limitrophes de ceux des Anglais, et la conférence qu'elle a réunie à Berlin va consacrer le code du nouveau droit des gens qui doit régir les rapports des puissances coloniales.

La France avait elle-même devancé ce mouvement d'expansion au dehors. Les mêmes intérêts et les mêmes visées l'ont naturellement rapprochée sur ce point de la politique allemande.

C'est surtout ce rapprochement qui a été l'événement de l'année dernière et qui est appelé à exercer une grande influence sur l'année présente.

Les alliances puissantes que M. de Bismarck est parvenu à grouper autour de lui et qui lui assurent le concours de l'Autriche-Hongrie et de la Russie, se sont évidemment fortifiées par les nouveaux rapports établis entre Berlin et Paris. On a vu les quatre puissances marcher d'accord dans toutes les circonstances importantes, et c'est toujours pour faire échouer les combinaisons de l'Angleterre que cette entente s'est manifestée.

La question égyptienne a été, à la conférence de Londres, le premier acte de cette lutte; la question coloniale en est aujourd'hui le second.

Les incidents des négociations et des discussions auxquels ces deux grandes questions ont donné lieu sont trop connus pour que nous y insistions encore. Rappelons-nous, dans cette rapide analyse de la situation générale, à constater que la Grande-Bretagne en est sortie isolée, tandis que la France ne l'est plus. La politique est manifestement en dehors du concert européen; la seconde, au contraire, s'en est rentrée.

L'Italie, seule, a hésité pour savoir si elle devait rester comme auparavant dans l'orbite de l'Allemagne ou se rattacher à l'Angleterre; mais elle hésitera bien plus à se brouiller avec Berlin qu'à se lier à Londres. Au fond, nous la soupçonnons fort de ne prendre cette attitude indécise que pour obtenir une part plus belle dans les colonies qu'elle convoite à son tour. Nous ne voyons aucune raison pour qu'on ne lui accorde pas ce qu'elle désire.

En résumé, l'Europe, au début de 1885, est en face d'un grand mouvement colonial et d'un dissentiment entre l'Angleterre et les autres puissances, principalement l'Allemagne et la France. La diplomatie a, sans doute, besoin de beaucoup de sagesse et de prudence pour résoudre pacifiquement toutes ces questions et concilier tous les intérêts; mais l'œuvre n'est pas au dessus de ses forces et nous sommes convaincus qu'elle l'accomplira.

Trois ouvrages ont été présentés au concours du prix Vernois, à l'Académie de Médecine de Paris. Le rapporteur, M. E. Besnier, en a fait connaître les mérites divers, à la séance du 6 janvier:

Un de ces ouvrages traite de la syphilis des vaches, considérée comme contractée par l'intermédiaire des canons de génisse. Il y a l'inconvénient qu'on a proposé, et avec raison, de remplacer par du vaccin à l'air comprimé l'insuffisance au moyen de la lymphe. L'inertie de la routine est opposée un obstacle presque insurmontable à un progrès pourtant bien nécessaire. Les vaccins médicaux dans les verreries ne suffisent pas pour empêcher la contamination. De 1872 à 1884 il y a eu à l'Antiquaille, à Lyon, 14 cas d'ouvriers verriers rendus syphilitiques par l'usage de la canne à souffler. Ce nombre ne représente pas certainement la totalité des accidents.

Un autre ouvrage est celui de M. Ch. Girard, chef du laboratoire municipal où se font les analyses destinées à déceler la falsification des denrées alimentaires. Les analyses portent surtout sur le vin et le lait. Le contrôle exercé antérieurement par le service de la dégustation était devenu tout à fait insuffisant, à cause des procédés de plus en plus compliqués et nombreux employés à la fraude. Des 1878, un service d'analyses chimiques vint renforcer l'organisation primitive. Puis, on reconnut bientôt la nécessité d'un laboratoire spécial et complet. Ce laboratoire comprend aujourd'hui dix chimistes experts, tous spécialistes et exerçant un contrôle rapide et sûr.

Le rapporteur s'occupe principalement des fraudes concernant le lait, lequel est une denrée alimentaire de première importance, puisque Paris n'en consomme pas moins de 250,000 litres par jour, et qu'il entre dans le régime des enfants, des vieillards et des convalescents. Malheureusement, le lait subit des manipulations frauduleuses sans nombre. Pour l'écrémer de l'eau, on le soumet au chauffage. Il faudrait s'en plaindre qu'à demi, si on prenait la précaution de plonger les vases contenant le lait dans un bain-marie maintenu à une température de 85 degrés. Le lait serait atteint; mais les choses ne se passent pas ainsi. On a recours au bicarbonate de soude à la dose de 5 grammes par litre. Or, cette substance offre un véritable danger, et on n'ignore les quantités de bicarbonate qui peuvent être introduites par ce moyen dans des organismes délicats ou débilités ou même en état normal de santé.

Ce n'est pas seulement le lait, c'est l'écrémage, qui le prive d'une partie (et non la moins précieuse) de ses éléments. Le lait enfin (sans parler de fraudes qui consistent dans l'addition de certaines décoctés, de solutions blanches, etc.) est mélangé d'eau. C'est là l'objet de la plus ardente, la plus persistante fraude. Elle se pratique avec un acharnement remarquable sur toute la ligne du intermédiaire placée entre le producteur et le consommateur; le fermier ne se contente pas, toujours de l'écrémage, il commence le mouillage.

Les industriels qui ramassent le lait de plusieurs fermes se sont contentés pas de le *bicarbonater*, ils y coefficient à le mouiller. Les gargons laiteurs qui reçoivent le lait ont grand soin de ne pas le mouiller: ils ont toujours de l'eau au fond de leurs bidons sous prétexte de laver ces vases ou de transporter la boisson nécessaire à leurs chevaux. Le laitier de Paris allonge aussi le mouillage.

Le consommateur se trouve enfin en présence d'une denrée sur laquelle on a spécié tous les moyens d'altération. Car il ne faut pas perdre de vue, suivant la remarque de M. E. Besnier, que le mouillage constitue une véritable altération. Il serait bon que l'Académie se prononçât à cet égard. Il convient que les particuliers surveillent la qualité du lait qui leur est fourni et que les débitants soient tenus avertis qu'ils se trouvent, en mouillant le lait, à une opération coupable.

La fraude du lait à prix à Paris des proportions énormes; elle est double de celle qu'on observe à Londres. Les échantillons analysés au laboratoire municipal ont montré que 45 fois sur 100 le lait est mouillé dans la proportion de 10 0/0 et au dessus.

En attendant que les consommateurs aient prit l'habitude de recourir au contrôle du laboratoire, dont les services sont si libéralement offerts au public, on trouvera assez généralement dans le pays du lait l'indication de sa valeur comme denrée alimentaire. A 0 fr. 60 ou à 0 fr. 65 le litre, il peut s'être pas écrémé, mais il importe de savoir quelle quantité de bicarbonate il renferme alors. Le lait pris chez les nourrisseurs et vendu 0 fr. 40 c. est frais, sans bicarbonate, mais il a été plonné souvent d'eau. Le lait à 0 fr. 30 est bicarbonaté et mouillé; à 0 fr. 20 il est écrémé, bicarbonaté et très mouillé.

—Le troisième ouvrage est de M. Decroix, ancien vétérinaire militaire en retraite. L'auteur s'est dévoué, avec un zèle admirable, à la propagande de l'usage de la viande de cheval. Toutes les grandes villes ont maintenant des boucheries où on débite cette viande. Paris en compte plus de 90, dont cet détaillé récemment dans le cours d'une année, plus de 12,000 animaux (chevaux, ânes, mulets).

M. Decroix s'est livré sur les viandes dites infectes à des essais dont les résultats sont à noter. Il a lagéré, sans en éprouver aucune incommodité, des chairs d'animaux charbonneux, gangrenés, morveux, trichinés. Il a mangé des morceaux d'un estomac cancéreux. Pas conséquier, pas que dans des circonstances difficiles, il ait fait par crudité de faire entrer dans l'alimentation des viandes répétées jusque la insalubres, sous cette condition toutefois qu'elles seront mises à une cuisson très complète. Il ne demande pas que l'inspection des marchés soit supprimée, mais il voudrait que les inspecteurs apportassent dans leur contrôle un peu moins de sévérité. On jetait à la voirie et on perd des viandes qui seraient avantageusement utilisées.

Les troupeaux du Texas ont énormément souffert des pluies et des chutes de neige, qui ont lieu dans le nord de cet Etat, pendant les mois de décembre et de janvier. On porte de 30 à 40 pour cent la perte que l'on a faite dans ces localités.

Le ministère de l'agriculture de France publie, au *Journal officiel*, les résultats de l'enquête séricicole à laquelle il a été procédé en 1884.

D'après cette enquête, on comptait l'année dernière 141,577 sériciculteurs répartis dans vingt-quatre départements du midi de la France. Il a été mis en incubation 279,613 onces de graines de diverses races (à raison de 25 grammes l'once). Ces graines ont produit un total de 6,196,994 kilogrammes de cocons frais, ce qui correspond à un rendement moyen de 22 kil. 16 grammes par once.

Le prix moyen des cocons frais vendus pour le filage a varié de 3 fr. 62 à 3 fr. 78 le kilogramme, suivant les races desquelles il provenait, et celui des cocons frais vendus pour le grainage, de 4 fr. à 5 fr. 71.

Enfin, les producteurs ont employé, l'année dernière, 156 971 kilos de cocons frais pour le grainage et en ont obtenu 475,635 onces de graines.

La filature Harmony, de Cohoes, New York, consomme 560 balles de coton, par semaine ce qui fait 29,250 balles, par an, soit 13,700,000 livres. Ou fait six yardes et demie de cotonnades avec une livre de coton—ce qui donnerait, pour cette fabrique, 79,500,000 yardes, ou une quantité suffisante pour entourer, quatre fois, la terre d'une ceinture d'étoffe de vingt-sept pouces de large.

—Un fabricant canadien, dans la filature Harmony, 600,000 sacs sans couture; 3,000 balles d'ouate. Les salaires s'élèvent à une moyenne hebdomadaire de 170,000; la production annuelle à $3,000,000. 25650 métiers, 258,050 broches fonctionnent dans l'établissement, qui emploie 5000 ouvriers.

Le capt Edgar Whitehead, président de la Compagnie de mine d'étain de la Virginie, a reçu une lettre d'un propriétaire de mines d'étain près de St Austell, Angleterre. Il y est question d'un échantillon de minerai d'étain envoyé par la compagnie du comté de Rockridge, même Etat, pour le lui faire analyser.

On a trouvé le minerai de premier ordre, et la proportion d'étain y est très élevée. C'est précisément la même qui existe en Angleterre. Dans la célèbre mine de Dolcouth, à une profondeur de 2,160 pieds, il y a un filon de 30 pieds d'épaisseur, portant 56 p. c. d'étain par tonne de minerai. Dans la mine Martha Cash, à 1,750 pieds et de 39 pieds de profondeur, près de la surface et la moyenne trouvée par le professeur McCreath était de 31 pour cent.

Voici le rapport du consul des Etats-Unis, à Lyon, sur les exportations de soieries, venant des contrées qui se livrent à ce commerce, pour les six premiers mois de 1884, comparés à la même période en 1883:

	1883	1884
France	149,646 000 fr.	128 428,000 fr.
Allemagne	2,929,000 kil.	2,544,000 kil.
Suisse	1,720,000 kil.	1,804,000 kil.
Italie	6,504,000 fr.	9,921,000 fr.
Angleterre	1,174,543 liv st.	1,087,991 liv st.

On voit qu'il y a, pour la France, une diminution de 7,49 pour cent; pour l'Allemagne, de 13,16 p. c.; pour l'Angleterre, de 7,36 p. c. La Suisse et l'Italie montrent, au contraire, une augmentation.

Le commerce général des soieries n'a donc pas été aussi actif en 1884 qu'en 1883.

Dans cette même période des six premiers mois de 1884, il y a, dans les importations de soie brute, une augmentation de 5,40 p. c. pour la France, de 8,03 pour l'Allemagne, de 29,30 pour la Suisse, de 26,70 pour l'Italie, de 7,85 pour l'Angleterre, enfin de 32,96 pour les Etats-Unis. L'augmentation de 32 96 p. c., en ce qui concerne les Etats-Unis, est la plus forte moyenne qu'on ait encore à surprendre des deux côtés de l'Atlantique.

Un grand nombre de représentants des compagnies minières de l'Ouest et du Nord-Ouest des Etats-Unis viennent de signer une vigoureuse protestation contre le traité espagnol. Les salaires dans les mines de Cuba sont de 28 cents par jour; or, les dépôts de minerais sont très vastes dans cette île, et le traité demande justement l'admission de ces produits, avec un droit si peu élevé, qu'il équivaut presque à la complète franchise. Très naturellement et très légitimement, les compagnies se sentent menacées. Elles ne peuvent lutter contre une concurrence qui leur serait faite dans de pareilles conditions. Quel mineur, aux Etats-Unis, consentirait à travailler à 28 cents par jour? Le produit serait exécrable, pourtant, il nous serait envoyé; il faut qu'il soit bas et bien enterré, de façon qu'il ne puisse plus rencontrer tous une autre forme, ou avec d'autres conditions.

Le centre de la production et du commerce des cuirs, aux Etats-Unis, s'est déplacé; il s'est dirigé vers l'Ouest. Il y a 40 ans, c'étaient New York et le New-Jersey qui faisaient le plus d'affaires en ce genre. En ce moment, le plus grand mouvement a lieu à Cartlington, Ohio, à 100 milles au sud de Cleveland. Dans la bonne saison, on en expédie deux mille barils par mois.

Il a été expédié, l'an dernier, des mines du Lac Supérieur, 2,379 516 tonnes de minerai brut sur le marché. Sur ce nombre, 1,354,233 tonnes provenaient de 7 mines. Ce sont: Chapin, 290,348 tonnes; Republic, 277,699; Cleveland, 220,738; Champion, 208,106; Lake Superior, 156 579; Volcan, 101,722; Ludington, 101,041.

Il y a 60 mines en exploitation, outre celles que nous venons de nommer; mais aucune d'elles ne produit autant que les premières; l'extraction n'est pas bien beaucoup plus considérable, si les demandes avaient été plus fortes.

Le chroniqueur de la *Liberté* regrette les temps heureux célébrés par Brillat-Savarin:

En 1820, dit-il, quand nous pères entraient dans un restaurant, il leur était aisé de savoir à l'avance ce qu'ils dépenseraient; il n'y avait point de surprise; on ne les mettait pas avec des paroles flattueuses, à choisir certains mets qu'on se proposait ensuite de leur faire payer très-cher. Ce temps-là, c'est le bon temps!

Mais relisons surtout ceci: "Le comptoir étant une fois fait avec sa bourse, le consommateur peut, à sa volonté, faire un repas solide, friand ou délicat, l'arroser des meilleurs vins, etc." En 1820, enfin, on savait combien d'argent on donnerait, et l'on en avait pour son argent.

Le quart d'heure de l'addition ne faisait point passer des sueurs froides aux temples des convives, ils étaient sûrs de ne pas être écorchés et de s'en aller contents.

O progrès du siècle! Ces braves gens d'alors, si honnêtes, et si délicatement traités, ne nous connaissent point que leurs fils, jouant, ne sortirent plus guère du restaurant que très-troublés de colère, l'estomac gonflé, point rempli, la poche vide ou très allégée, et maugréant: "Qu'on ne nous parle plus de ces "gargotes," nous aimons mieux la soupe et le bœuf chez nous!"

Le *Journal du Havre* nous annonce qu'un de ses confrères a découvert un hôtelier de Mathieu Lœnsberg et de Nostradamus. C'est M. de Grandselve, qui prédit l'avenir d'après les astres, comme les anciens Chaldéens. L'astrologue moderne cherche surtout l'horoscope des principaux personnages de l'Europe; et voici le résultat de ses recherches:

L'empereur de Russie périra de mort violente; ceci est absolument démontré par la présence d'un rayon de lune dans le signe du Sagittaire; il mourra le 29 mai 1900.

L'empereur d'Allemagne en a encore pour six ans; sa fin adviendra le 10 juillet 1890, et son fidèle serviteur, M. de Bismarck, le précédera de quarante et un jours dans la tombe.....histoire de lui préparer ses logements.

M. Grévy ne quittera cette vallée de larmes que le 5 janvier 1900; il pourra donc se faire renommer Président.

Le roi Humbert mourra le 12 juillet 1960; la reine Victoria le 10 septembre; le sultan en 1888; le roi des Belges le 5 mars 1907, etc., etc.

Voilà qui est, sans doute, intéressant.

M. de Grandselve a vu encore que le prince Victor ne régnerait pas. Il aura une compensation; il fera "un beau mariage." Il s'enterrera que son père le 3 septembre 1907.

Décédé, hier matin, à 6 heures, à l'âge de 46 ans, FRANÇOIS MULLER, né à France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, à 11 heures et demie. Le corps est exposé rue Ursulines, entre Lopez et Rendon.

Décédée, jeudi 5 février, à 2 30 P. M., ELISABETH MARGUERITE ANDRY, fille de Albert Andry et de Corinne Trémé, à l'âge de neuf ans et sept mois. Les amis et connaissances des familles Andry et Trémé sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures précises. Le convoi partira de la demeure de ses parents, No 420 rue Crapo.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédé hier soir, à 6 heures, à l'âge de 47 ans, le sociétaire PASCAL COIG, né à Morein, Basses-Pyrénées, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de février sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M.

Le convoi partira de l'Asile où le corps est exposé.

Par ordre du Président,

J. LEBLANC

L. SIMON, Secrétaire.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Douane

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cromp & Porrester.

Champagnes de toutes marques en rouen.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Société d'Assistance Mutuelle de St Maurice, (Casernes et Versailles.)—Les officiers et les membres de cette association sont invités à se réunir DIMANCHE 8 courant, à 11 heures A. M., chez M. Jean Peyrègne, rue Toulouse et Rampart, afin de participer en jour à la visite qui sera faite à l'Exposition par la colonie Française.

Par ordre de

ANTHONY SAMBOLA, Président

F. A. PUYAU, Secrétaire. 6 fév—1f

Cartes d'entrée permanentes.

AVIS AUX EXPOSANTS.

LUNDI 9 février 1885, de 8 heures du matin à 4 heures du soir, les cartes d'entrée permanentes seront distribuées à ceux qui y ont droit. Tous les exposants du "Main Building" sont invités à s'adresser au Bureau du Chef des Installations à l'époque désignée, pour obtenir des cartes permanentes pour eux-mêmes et leurs employés y ayant droit, contre remise des cartes provisoires. Les chefs de départements recevront directement les cartes d'entrée dont ils ont droit, ainsi que les Commissaires des Etats-Unis pour les Etats, les Territoires et le Conseil du Gouvernement des Etats-Unis. Les distributions accompagnée d'instructions imprimées, seront aux passes photographiques sera lieu lundi le 9 février 1885, époque après laquelle aucune passe provisoire ne sera reconnue.

Toutes les parties intéressées sont priées de se guider d'après les instructions précédentes.

Par ordre du

COMITE D'ADMISSION.

6 fév—

A la Population Française.

EXCURSION AUX TERRAINS DE L'EXPOSITION.

DIMANCHE, 8 FEVRIER 1885.

Le steamer GENEVA partira DIMANCHE, 8 février, du pied de la rue du Canal à 10 heures du matin pour les terrains de l'Exposition. (1er départ).

Le steamer HEROINE partira du même emplacement à 11 heures et demie du matin (1er départ).

Il y aura ensuite un départ tous les trois quarts d'heure.

Passage, aller et retour, 20 cts seulement.

6fév—2f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans.

MM. les Sociétaires sont invités à se joindre à la cor ége de la colonie française qui se formera sur les terrains de l'Exposition au Music Hall le DIMANCHE 8 février prochain, à 1 heure P. M très précise. M le Président et le Conseil d'Administration se trouveront là pour les recevoir.

M. le Président ose espérer que MM les Sociétaires répondront avec empressement à son appel pour donner un témoignage de sympathie aux représentants de la Mère-Patrie.

Par ordre du Président,

L. SIMON, Secrétaire J. LEBLANC.

5 jan—4f

Avis.

La santé de Monsieur WILLIAM A. HILLAUD ne lui permettant pas de s'occuper régulièrement d'affaires, nous avons annulé la procuration qu'il avait de nous.

A. ROCHEREAU & C. T. D'GAZON.

Nouvelle Orléans, le 4 février 1885.

5 fév—3